

Route de Cahors 46100 CAMBES
Tél : +33 (0)5 65 40 02 96 - Fax : +33 (0)5 65 40 07 48
www.cmpc-sa.com - E. mail : contact@cmpc-sa.fr

MISSILE 360

N° d'agrément DRAAF : MP00686 - Distribution / Vente de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels



DESHERBANT TOTAL FOLIAIRE SYSTEMIQUE

AMM 9100505 déposée par TRADIAGRI 92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

CARACTERISTIQUES

Détruit la totalité des mauvaises herbes grâce à une action foliaire (absorption par les feuilles de la plante) et systémique (diffusion dans toute la plante par la sève).

Le surfactant, en plus du glyphosate, permet une efficacité optimale contre les mauvaises herbes annuelles et vivaces.

Désherbant à faible risque pour l'environnement de par la dégradation rapide de sa matière active dans le sol.

PRECAUTIONS EVENTUELLES

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.
Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Stockage : Toujours conserver le produit dans son emballage d'origine. Le stocker dans un local réservé à cet usage, frais, sec, bien ventilé et fermant à clé, à l'abri du gel et de la chaleur.

MODE D'EMPLOI

Usages et doses autorisés en traitements généraux :

- Désherbages en zones cultivées (cultures florales, plantes vertes, rosiers, arbres et arbustes plantation et pépinières) : 5 L/ha sur herbes annuelles et bisanuelles (ZNT 5 mètres)

- 8 L/ha sur herbes vivaces en traitement par taches (ZNT 20 mètres).

Quantités maximales applicables par hectare et par an : 2 880 g. M.A.

- Remplir au tiers le pulvérisateur d'eau claire.
- Verser le désherbant dans le pulvérisateur.
- Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur.
- Compléter le pulvérisateur d'eau.
- Bien agiter puis pulvériser.

PROPRIETES PHYSIQUES

- Aspect :	liquide.
- Couleur :	ambrée.
- Formulation :	concentré soluble (SL), Herbicide mode d'action : HRAC G
- Composition :	360 g/litre (30,77%) de glyphosate sous forme de sel d'isopropylamine 486 g/l (41,54%)



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 3 / Septembre 2013





